conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: 1.2 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ARADUR® 22962

Numéro d'Enregistrement

REACH

: 01-2119514687-32

3-Aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamine Nom de la substance

No.-CAS : 2855-13-2

No.-Index : 612-067-00-9

No.-CE : 220-666-8

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Durcisseur

mélange

ES1: Fabrication de la substance

ES2: Formulation Industriel

ES3: Formulation Professionnel

ES4: Utilisation comme intermédiaire et emploi comme monomère

ES5: Utilisation en tant que réactif de laboratoire, Industriel

ES6: Utilisation en tant que réactif de laboratoire, Professionnel

ES7: Monomère utilisation / autre réactif utilisation pour PU, Époxy etc., Industriel

ES8: Monomère utilisation / autre réactif utilisation pour PU, Époxy etc., Professionnel, Intérieur

ES9: Flooring/duct relining, Professionnel, Extérieur ES10: Flooring/duct relining, Professionnel, Intérieur

ES11: Monomère utilisation / autre réactif utilisation pour PU, Époxy etc., Professionnel, Extérieur

Restrictions d'emploi

recommandées

: Destiné exclusivement à l'usage industriel.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe)BVBA

Everslaan 45 Adresse

3078 Everberg

Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41 Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la

personne responsable de

FDS

: Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:

ANGERS: 02 41 48 21 21

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS:

400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0 825 812 822

LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 32 36 36 PARIS: 01 40 05 48 48 RENNES: 02 99 59 22 22 STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47 EUROPE: +32 35 75 1234

France ORFILA: +33(0)145425959

ASIA: +65 6336-6011 China: +86 20 39377888 +86 532 83889090 India: + 91 22 42 87 5333

Australia: 1800 786 152 New Zealand: 0800 767 437 USA: +1 800-424-9300

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H302: Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H312: Nocif par contact cutané.

Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B H314: Provoque de graves brûlures de la peau et

de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Danger à long terme (chronique) pour le

milieu aquatique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané. H302 + H312

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves

lésions des yeux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

H317 Peut provoguer une allergie cutanée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention:

P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un

CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC P305 + P351 + P338 + P310 LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un

médecin.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme avant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0.1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom de la substance : 3-Aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamine

No.-Index : 612-067-00-9

No.-CE : 220-666-8

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS NoCE	Concentration (% w/w)	Facteur M, SCL, ATE
3-aminométhyl-3,5,5- triméthylcyclohexylamine	2855-13-2 220-666-8	>= 90 - <= 100	Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1A; H317 >= 0,001 %

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Traiter de façon symptomatique.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à

utiliser les vêtements de protection recommandés

Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les

yeux.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime

de pratiquer le bouche à bouche.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec la

peau

Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets

corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui

guérissent lentement et difficilement.

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les

veux

: Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Enlever les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS:

400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. En cas d'ingestion

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne PAS faire vomir.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Movens d'extinction

Eau pulvérisée

appropriés

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit

car cela peut disperser et propager l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS:

400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection individuelle.

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Neutraliser à l'acide.

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une

sensibilisation chez les personnes prédisposées.

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané,

avec ce produit.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation

maintenir le flacon dans une cuvette métallique.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection :

contre l'incendie et

l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Mesures d'hygiène Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage :

en commun

Ne pas entreposer près des acides.

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

Stable dans des conditions normales.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Voir l'annexe de la fiche de données de sécurité pour plus

d'informations, dans les scénarios d'exposition.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation	Voies	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	d'exposition	la santé	
3-aminométhyl-3,5,5- triméthylcyclohexylam ine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,073 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	0,073 mg/m3
	Consommateu	Oral(e)	Long terme - effets	0,526 mg/kg
	rs		systémiques	p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur			
3-aminométhyl-3,5,5-	Eau douce	0,06 mg/l			
triméthylcyclohexylamine					
	Remarques:Facteurs d'Évaluation				
	Eau de mer	0,006 mg/l			
	Remarques:Facteurs d'Évaluation				
	Station de traitement des eaux usées	3,18 mg/l			
	Remarques:Facteurs d'Évaluation				
	Sédiment d'eau douce	5,784 mg/kg			
		poids sec (p.s.)			
	Remarques:Méthode de l'équilibre				
	Sédiment marin 0,578 mg/kg				
	poids sec (p.				

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Sol 1,121 mg/kg poids sec (p.s.)

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile

Délai de rupture : > 480 min Épaisseur du gant : 0,35 mm

Matériel : caoutchouc butyle

Délai de rupture : > 480 min Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : PVC
Délai de rupture : > 480 min
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Remarques : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux

spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de

dégradation ou de perméabilité chimique.

Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail

spécifique.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

L'équipement doit être conforme à l'EN 14387

Filtre de type : Type protégeant des vapeurs organiques (A)

Mesures de protection : Voir l'annexe de la fiche de données de sécurité pour plus

d'informations, dans les scénarios d'exposition.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS:

400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : liquide

Couleur incolore

Odeur : légère

Seuil olfactif : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

: env. 13 (20 °C) pΗ

Concentration: 500 g/l

Point de fusion/point de

congélation

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point d'ébullition : > 200 °C

Point d'éclair : 110 °C

Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, inférieure

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Pression de vapeur : < 0,02 hPa (20 °C)

Densité de vapeur relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité relative : 0,92 (25 °C)

Densité : 0,92 g/cm3 (25 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : complètement miscible

Solubilité dans d'autres

solvants

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température d'auto-: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: 1.2 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

inflammation

Température de décomposition

: > 200 °C

Viscosité

Viscosité, dynamique : 5 - 20 mPa,s (25 °C)

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts

Des bases fortes Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Produits de décomposition : dioxyde de carbone dangereux : monoxyde de carbone

Oxydes d'azote (NOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Composants:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 1 030 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : (Rat, mâle et femelle): > 5,01 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403 Symptômes: Difficultés respiratoires

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Espèce : Lapin

Evaluation : Provoque des brûlures. Résultat : Provoque des brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Voies d'exposition : Peau

Espèce : Cochon d'Inde

Evaluation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Méthode : OCDE ligne directrice 406 Résultat : A un effet sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Concentration: 2 mg/ml

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Concentration: 1375 ug/L

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS:

400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Type de Test: essai de mutation inverse Système d'essais: Salmonella typhimurium

Concentration: 5000 ug/plate

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo Type de Test: Test du micronucleus in vivo

> Espèce: Souris (mâle et femelle) Type de cellule: Moelle osseuse Voie d'application: Oral(e)

Dose: 500 mg/kg

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.12.

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Composants:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Incidences sur le Espèce: Rat. femelle développement du fœtus Voie d'application: Oral(e)

Dose: 10/50/250 milligramme par kilogramme

Toxicité maternelle générale: NOEL: 50 Poids corporel mg /

Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée

Composants:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Espèce Rat, mâle et femelle

NOAEL 60 mg/kg Voie d'application Ingestion Durée d'exposition 90 d

Dose 20, 60, 160 mg/kg

OCDE ligne directrice 408 Méthode

Organes cibles Reins

Espèce Rat, mâle et femelle

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS:

400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

NOEC 200 mg/m3 Voie d'application Inhalation

poussières/brouillard Atmosphère de test

Durée d'exposition 216 h : 6h Nombre d'expositions

Méthode Toxicité subaiguë

irritation des voies respiratoires Organes cibles

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 110 mg/l Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique

Contrôle analytique: oui Substance d'essai: Eau douce

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 23 mg/l

Point final: mortalité Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

Contrôle analytique: oui Substance d'essai: Eau douce

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS:

400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 37 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique Contrôle analytique: non Substance d'essai: Eau douce

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.

EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 11,2 mg/l

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Contrôle analytique: non Substance d'essai: Eau douce

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.

Toxicité pour les

microorganismes

EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)):

1 120 mg/l

Durée d'exposition: 18 h Type de Test: Essai en statique

Méthode: Mesuré

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

chronique)

: NOEC: 3 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Type de Test: Essai en semi-statique

Contrôle analytique: oui Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Dose sans effet observé

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Biodégradabilité Type de Test: aérobique

> Inoculum: boue activée Concentration: 6.9 mg/l

Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 8 % Durée d'exposition: 28 d

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.A.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Coefficient de partage: n-: log Pow: 0,99 (23 °C)

octanol/eau pH: 6,34

Méthode: OCDE ligne directrice 107

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Répartition entre les

compartiments environnementaux

: Koc: 928

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu

professionnelle.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes

réglementations locales, régionales, nationales, et

internationales.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 2289
ADR : UN 2289
RID : UN 2289
IMDG : UN 2289
IATA : UN 2289

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : ISOPHORONEDIAMINE
ADR : ISOPHORONEDIAMINE
RID : ISOPHORONEDIAMINE
IMDG : ISOPHORONEDIAMINE
IATA : Isophoronediamine

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

		Classe	Risques subsidiaires
ADN	:	8	

ADR : 8
RID : 8
IMDG : 8
IATA : 8

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : III
Code de classification : C7
Numéro d'identification du : 80

danger

Étiquettes : 8

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : C7
Numéro d'identification du : 80

danger

Étiquettes : 8
Code de restriction en : (E)

tunnels

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : C7
Numéro d'identification du : 80

danger

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Étiquettes : 8

IMDG

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 8 EmS Code : F-A, S-B

IATA (Cargo)

Instructions de : 856

conditionnement (avion

cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y841 Groupe d'emballage : III Étiquettes : Corrosive

IATA (Passager)

Instructions de : 852

conditionnement (avion de

ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y841 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Corrosive

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour : non

l'environnement

ADR

Dangereux pour : non

l'environnement

RID

Dangereux pour : non

l'environnement

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable (Annexe XIV)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS:

400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

: Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Réglement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises

en compte:

Non applicable

Numéro sur la liste 3

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

: 49 bis

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste

canadienne LIS

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

: Listé ou en conformité avec l'inventaire **ENCS**

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

: Listé ou en conformité avec l'inventaire **PICCS**

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance. Pour de plus amples informations, voir eSDS.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité (eFDS)

ES 1	Fabrication de la substance
ES 2	Formulation Industriel
ES 3	Formulation Professionnel
ES 4	Utilisation comme intermédiaire et emploi comme monomère
ES 5	Utilisation en tant que réactif de laboratoire, Industriel
ES 6	Utilisation en tant que réactif de laboratoire, Professionnel
ES 7	Monomère utilisation / autre réactif utilisation pour PU, Époxy etc., Industriel
ES 8	Monomère utilisation / autre réactif utilisation pour PU, Époxy etc., Professionnel, Intérieur
ES 9	Flooring/duct relining, Professionnel, Extérieur
ES 10	Flooring/duct relining, Professionnel, Intérieur
ES 11	Monomère utilisation / autre réactif utilisation pour PU, Époxy etc., Professionnel, Extérieur

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

ES 1: Fabrication de la substance

1.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Fabrication de la substance
Substance	: 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine <u>NoCE:</u> 220-666-8 <u>Numéro d'enregistrement:</u> 01-2119514687-32

Environ	Environnement				
CS 1	Fabrication de la substance	ERC1			
Travaille	eur				
CS 2	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.	PROC1			
CS 3	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	PROC2			
CS 4	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3			
CS 5	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC9			
CS 6	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9			
CS 7	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15			

1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

1.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Fabrication de substances (ERC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)				
Forme physique du produit	: Substance liquide			
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition				

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2 Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Quantité annuelle par site : > 1000 T

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station municipale de traitement des eaux usées

Effluent de SEEU : 367 200 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Waste gases are treated by incineration or by an activated carbon filter

Traitement des déchets : Purificateur humide pour l'élimination des composants volatils des gaz résiduaires

Traitement des déchets : During waste treatment exposure of the environment is not expected.

Traitement des déchets : Sludge must be disposed of to a waste incineration plant.

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface

réceptrices

: 1 175 000 m3/d

1.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure).

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Inhalation - efficacité minimale de 70 %

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Paume d'une main

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-

dessus de la température ambiante . 20 °C

1.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure).

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm2)

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C audessus de la température ambiante . 20 °C

1.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure).

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Inhalation - efficacité minimale de 70 %

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Paume d'une main
Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-

dessus de la température ambiante . 20 °C

1.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 97 %

Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure).

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Système semi-clos

Inhalation - efficacité minimale de 70 %

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Les deux mains (960 cm²)

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-

dessus de la température ambiante . 20 °C

1.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure).

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Système semi-clos

Inhalation - efficacité minimale de 70 %

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 99 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm2)

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-

dessus de la température ambiante . 20 °C

1.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure).

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Inhalation - efficacité minimale de 70 %

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 95 %

Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Paume d'une main

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C audessus de la température ambiante . 20 °C

1.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

1.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Fabrication de substances (ERC1)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
------------------------	----------------------------	-----

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: 1.2 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Station d'épuration des eaux usées	0,011mg/l (EUSES)	< 0,01
Eau douce	0,004mg/l (EUSES)	0,071
Eau de mer	0,047mg/I (EUSES)	0,047
Sédiment d'eau douce	0,409mg/kg de poids sec (EUSES)	0,071
Sédiment marin	0,027mg/kg de poids sec (EUSES)	0,047
Sol	0,084mg/kg de poids sec (EUSES)	0,075
Homme via l'environnement	0,0006083mg/kg p.c./jour (EUSES)	< 0,01

1.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,021mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,292
par inhalation	Local	Court-terme	0,021mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,292

1.3.3. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,021mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,292
par inhalation	Local	Court-terme	0,021mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,292

1.3.4. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,064mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,875
par inhalation	Local	Court-terme	0,064mg/m³ (ECETOC TRA	0,875

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 4000010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

	140 rlc 0 r 140)	
	worker v3)	
	/	

1.3.5. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,027mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,365
par inhalation	Local	Court-terme	0,054mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,74

1.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,032mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,437
par inhalation	Local	Court-terme	0,064mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,877

1.3.7. Exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,053mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,729
par inhalation	Local	Court-terme	0,053mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,729

1.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques données dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les limites d'exposition applicables (indiquées dans la rubrique 8 de la FDS).

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2 Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

ES 2: Formulation

2.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Formulation
Substance	: 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine <u>NoCE:</u> 220-666-8 <u>Numéro d'enregistrement:</u> 01-2119514687-32

Environnement			
CS 1	Formulation de préparations	ERC2, ESVOC	
Travail	eur		
CS 2	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.	PROC1	
CS 3	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	PROC2	
CS 4	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3	
CS 5	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5	
CS 6	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a	
CS 7	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC8b	
CS 8	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9	
CS 9	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: 1.2 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

2.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Formulation de préparations (ERC2) / Formulation & packing of preparations and mixtures: Industrial (SU10) (ESVOC 4)

Caractéristiques du produit (de l'article)			
Couvre les pourcentages de substan			
Forme physique du produit	:		
		es articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Quantité annuelle par site	:	2200000 kg	
Quantité journalière par site	:	10000 kg	
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région :	:	10	
Conditions et mesures liées au tra	iter	nent des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	:	Waste gases are treated by incineration or by an activated carbon filter Déchets gazeux traités dans des laveurs de gaz.	
Traitement des déchets	:	Liquid and/or solid waste is treated by incineration.	
Traitement des déchets	:	Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.	
Autres conditions affectant l'exposition environnementale			
Débit des eaux de surface	:	8 640 m3/d	

2.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)		
Couvre les pourcentages de substan	ce dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Substance liquide	
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition		
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Conditions et mesures techniques et organisationnelles		
Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure). Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.		

réceptrices

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Inhalation - efficacité minimale de 70 %

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Paume d'une main

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C audessus de la température ambiante . 20 °C

2.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 4000010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure). Inhalation - efficacité minimale de 70 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure).

Ventilation par aspiration locale

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Use barrier cream regularly.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm2)

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-

dessus de la température ambiante . 20 °C

2.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Use barrier cream regularly.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

2.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure).

Inhalation - efficacité minimale de 70 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure).

Ventilation par aspiration locale

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Use barrier cream regularly.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm2)

Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-

dessus de la température ambiante . 20 °C

2.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: 1.2 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure).

Inhalation - efficacité minimale de 70 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure).

Ventilation par aspiration locale

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 95 %

Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Use barrier cream regularly.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Les deux mains (960 cm²)

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-

dessus de la température ambiante . 20 °C

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date 1.2 18.0

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

2.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure).

Inhalation - efficacité minimale de 70 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Système semi-clos

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 95 %

Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Use barrier cream regularly.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Parties du corps exposées	: Les deux mains (960 cm²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C audessus de la température ambiante . 20 °C

2.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure).

Inhalation - efficacité minimale de 70 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Système semi-clos

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 95 %

Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm2)

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-

dessus de la température ambiante . 20 °C

2.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure).

Inhalation - efficacité minimale de 70 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 95 %

Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Paume d'une main

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-

dessus de la température ambiante . 20 °C

2.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

2.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Formulation de préparations (ERC2) / Formulation & packing of preparations and mixtures: Industrial (SU10) (ESVOC 4)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Station d'épuration des eaux usées	0,519mg/I (EUSES)	0,163
Eau douce	0,49mg/l (EUSES)	0,814
Eau de mer	0,005mg/l (EUSES)	0,893
Sédiment d'eau douce	4,709mg/kg de poids sec (EUSES)	0,814
Sédiment marin	0,516mg/kg de poids sec (EUSES)	0,893
Sol	0,084mg/kg de poids sec (EUSES)	0,893
Homme via l'environnement	0,001mg/kg p.c./jour (EUSES)	< 0,01

2.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,021mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,292
par inhalation	Local	Court-terme	0,021mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,292

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

2.3.3. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,021mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,292
par inhalation	Local	Court-terme	0,021mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,292

2.3.4. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,032mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,437
par inhalation	Local	Court-terme	0,065mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,89

2.3.5. Exposition des travailleurs : Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,053mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,729
par inhalation	Local	Court-terme	0,053mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,729

2.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,064mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,875
par inhalation	Local	Court-terme	0,064mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,875

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

2.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,016mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,219
par inhalation	Local	Court-terme	0,032mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,438

2.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,032mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,437
par inhalation	Local	Court-terme	0,064mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,877

2.3.9. Exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,053mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,729
par inhalation	Local	Court-terme	0,053mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,729

2.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques données dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les limites d'exposition applicables (indiquées dans la rubrique 8 de la FDS).

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

ES 3: Formulation

3.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	:	Formulation
Substance	:	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine <u>NoCE:</u> 220-666-8 <u>Numéro d'enregistrement:</u> 01-2119514687-32

	01-2119514687-32	
Environ	nement	
CS 1	Formulation	ERC2, ESVOC 4
Travaill	eur	
CS 2	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3
CS 3	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3
CS 4	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5
CS 5	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5
CS 6	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a
CS 7	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 8	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
CS 10	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs	PROC9

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

	(chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	
CS 11	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS 12	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15

3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

3.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Formulation de préparations (ERC2) / Formulation & packing of preparations and mixtures: Industrial (SU10) (ESVOC 4)

Caractéristiques du produit (de l'ar	rticle	e)	
Couvre les pourcentages de substanc	ce d	ans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	:	Substance liquide	
Quantité utilisée (ou contenue dans	s le	s articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Quantité annuelle par site	:	1800 T	
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)			
Traitement des déchets	:	Waste gases are treated by incineration or by an activated carbon filter Déchets gazeux traités dans des laveurs de gaz.	
Traitement des déchets	:	Liquid and/or solid waste is treated by incineration.	
Traitement des déchets	:	Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.	
Autres conditions affectant l'exposition environnementale			
Débit des eaux de surface réceptrices	:	1 m3/s	

3.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article	e)	
Couvre les pourcentages de substance da	ans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit :	Substance liquide	
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition		
Durée :	Durée d'exposition > 4 hrs	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date of 1.2 18.07

Date de révision: Numéro de la FDS: 18.07.2022 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

3.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

3.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 4000010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

3.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

3.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

3.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

3.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

3.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

3.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

3.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: 1.2 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

3.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

3.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

3.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Formulation de préparations (ERC2) / Formulation & packing of preparations and mixtures: Industrial (SU10) (ESVOC 4)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Station d'épuration des eaux usées	0,328mg/l (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Eau douce	0,0303mg/l (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Eau de mer	0,00351mg/l (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sédiment d'eau douce	2,92mg/kg de poids sec (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sédiment marin	0,339mg/kg de poids sec (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sol	0,03mg/kg de poids sec	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 400001010100 18.07.2022 Date de la première version publiée: 1.2 03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

(ECETOC TRA Environnement v2.0)	

3.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques données dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les limites d'exposition applicables (indiquées dans la rubrique 8 de la FDS).

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

ES 4: Utilisation comme intermédiaire et emploi comme monomère

4.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation comme intermédiaire et emploi comme monomère
Substance	: 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine <u>NoCE:</u> 220-666-8 Numéro d'enregistrement: 01-2119514687-32

	01 2110011001 02	
Enviror	nement	
CS 1	Utilisation en tant qu'intermédiaire	ERC6a, Utilisation comme intermédiaire isolé en l'absence de conditions strictement contrôlées
Travaill	eur	
CS 2	Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	PROC1
CS 3	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	PROC2
CS 4	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3
CS 5	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.	PROC4
CS 6	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5
CS 7	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a
CS 8	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers,	PROC8a

dans des installations spécialisées

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

CS 9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs PROC9 (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

CS 10 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC15

4.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

4.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) (ERC6a) / Utilisation comme intermédiaire isolé en l'absence de conditions strictement contrôlées

Caractéristiques du produit (de l'article)					
Couvre les pourcentages de substa	ance c	lans le produit jusqu'à 100 %.			
Forme physique du produit	:	Substance liquide			
Quantité utilisée (ou contenue da	ans le	s articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition			
Quantité annuelle par site	:	< 1000 T			
Conditions et mesures liées à l'u	sine (de traitement des eaux usées			
Type de SEEU	Type de SEEU : Station municipale de traitement des eaux usées				
Conditions et mesures liées au tr	Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)				
Traitement des déchets	:	Waste gases are treated by incineration or by an activated carbon filter Déchets gazeux traités dans des laveurs de gaz.			
Traitement des déchets	:	Liquid and/or solid waste is treated by incineration.			
Traitement des déchets	:	Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.			
Autres conditions affectant l'exposition environnementale					
Débit des eaux de surface réceptrices	:	0,21 m3/s			

4.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)

Caractéristiques du produit (de	l'article)		
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.			
Forme physique du produit	: Substance liquide		

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

4.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

4.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 4000010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

4.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

4.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2 Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

4.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

4.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 97 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

4.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

4.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

4.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

4.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) (ERC6a) / Utilisation comme intermédiaire isolé en l'absence de conditions strictement contrôlées

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Station d'épuration des eaux usées	0,492mg/l (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Eau douce	0,0497mg/l (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Eau de mer	0,00524mg/l (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sédiment d'eau douce	4,79mg/kg de poids sec (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sédiment marin	0,506mg/kg de poids sec (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sol	0,0189mg/kg de poids sec (ECETOC TRA Environnement v2.0)	

4.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques données dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les limites

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

d'exposition applicables (indiquées dans la rubrique 8 de la FDS). Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

ES 5: Utilisation en tant que réactif de laboratoire, Industriel

5.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation en tant que réactif de laboratoire, Industriel
Substance	: 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine <u>NoCE:</u> 220-666-8 <u>Numéro d'enregistrement:</u> 01-2119514687-32

Environnement				
CS 1	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles	ERC4, ESVOC 38		
Travaille	ur			
CS 2	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15		

5.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

5.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles (ERC4) / Laboratory reagents: Industrial (SU3) (ESVOC 38)

Caractéristiques du produit (de l'article)				
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.				
Forme physique du produit	: Substance solide			
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées				
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées			
Traitement des boues de SEEU	: Pas d'épandage des boues d'épuration sur les sols			
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)				
Traitement des déchets	 Waste gases are treated by incineration or by an activated carbon filter Déchets gazeux traités dans des laveurs de gaz. 			
Traitement des déchets	: Liquid and/or solid waste is treated by incineration.			
Traitement des déchets	 Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures. 			
Conseil supplémentaire de bonne pratique. Les obligations au titre de l'Article 37(4) de REACH ne s'appliquent pas				

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Empêcher toute évacuation dans l'environnement dans le respect des prescriptions règlementaires. Bonne gestion- par ex. les procédures d'inspection vont garantir qu'il n'y a pas de fuites dans le sol. Le site doit avoir un plan en cas de déversement accidentel pour s'assurer que les mesures de sécurité adéquates sont en place pour minimiser l'impact de déversements épisodiques. Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, maintenir les récipients hermétiquement fermés.

L'étanchéité de toutes les surfaces de sol pertinentes dans l'installation industrielle est exigée Utiliser un drainage isolé pour éviter tout rejet dans les sols

5.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Fréquence d'utilisation <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

5.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

5.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles (ERC4) / Laboratory reagents: Industrial (SU3) (ESVOC 38)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Station d'épuration des eaux usées	0,0568mg/l	
Eau douce	0,00618mg/l	
Eau de mer	0,000651mg/l	
Sédiment d'eau douce	0,596mg/kg de poids sec	
Sédiment marin	0,0628mg/kg de poids sec	
Sol	0,0189mg/kg de poids sec	

5.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques données dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les limites d'exposition applicables (indiquées dans la rubrique 8 de la FDS).

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date 1.2 18.07

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

ES 6: Utilisation en tant que réactif de laboratoire, Professionnel

6.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation en tant que réactif de laboratoire, Professionnel
Substance	: 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine <u>NoCE:</u> 220-666-8 Numéro d'enregistrement: 01-2119514687-32

Environnement				
CS 1	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts	ERC8a, ESVOC 39		
Travailleur				
CS 2	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15		

6.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

6.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8a) / Laboratory reagents: Professional (SU22) (ESVOC 39)

Caractéristiques du produit (de l'article) Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.				
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition				
Quantité annuelle par site	: 10 T			
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)				
Traitement des déchets	 Waste gases are treated by incineration or by an activated carbon filter Déchets gazeux traités dans des laveurs de gaz. 			
Traitement des déchets	: Liquid and/or solid waste is treated by incineration.			
Traitement des déchets	 Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures. 			
Autres conditions affectant l'exposition environnementale				
Débit des eaux de surface	: 0,21 m3/s			

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

réceptrices

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

6.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantité par Utilisation/usage : 10 T

Durée : Durée d'exposition

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

6.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

6.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8a) / Laboratory reagents: Professional (SU22) (ESVOC 39)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Station d'épuration des eaux usées	0,0389mg/m³ (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Eau douce	0,511mg/m³ (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Eau de mer	0,0525mg/m³ (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sédiment d'eau douce	0,0492mg/kg de poids sec (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sédiment marin	0,00506mg/kg de poids sec (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sol	0,0189mg/kg de poids sec (ECETOC TRA Environnement v2.0)	

6.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques données dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les limites d'exposition applicables (indiquées dans la rubrique 8 de la FDS).

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: 1.2 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

ES 7: Monomère utilisation / autre réactif utilisation pour PU, Époxy etc., Industriel

7.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	:	Monomère utilisation / autre réactif utilisation pour PU, Époxy etc., Industriel
Substance	:	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine <u>NoCE:</u> 220-666-8 Numéro d'enregistrement: 01-2119514687-32

	01-2119514687-32				
Environ	Environnement				
CS 1	Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques	ERC6c, FEICA 7			
Travaille	eur				
CS 2	Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	PROC1			
CS 3	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	PROC2			
CS 4	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3			
CS 5	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.	PROC4			
CS 6	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5			
CS 7	Pulvérisation dans des installations industrielles	PROC7			
CS 8	Pulvérisation dans des installations industrielles	PROC7			
CS 9	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a			
CS 10	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers,	PROC8b			

dans des installations spécialisées

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée: 1.2

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

CS 11 Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) PROC8b à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	
--	--

CS 12	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9

CS 13	Application au rouleau ou au pinceau	PROC10
		<u>-</u>
CS 14	Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13
CS 15	Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression,	PROC14

CS	16 Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15

7.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

extrusion, granulation

7.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques (ERC6c) / Utilisation industrielle de substances autres que solvants dans les transports (automobile / avion / véhicules ferroviaires) / adhésifs destinés à la construction industrielle (FEICA 7)

Quantité utilisée (ou contenue dans	le	s articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Quantité annuelle par site	:	> 1000000 kg	
Conditions et mesures liées au trait	em	ent des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	:	Waste gases are treated by incineration or by an activated carbon filter Déchets gazeux traités dans des laveurs de gaz.	
Traitement des déchets	:	Vérifier que toutes les eaux usées sont collectées et traitées dans une station d'épuration.	
Traitement des déchets	:	Liquid and/or solid waste is treated by incineration.	
Traitement des déchets	:	Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.	
Autres conditions affectant l'exposition environnementale			
Débit des eaux de surface réceptrices	•	0,21 m3/s	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de deri 1.2 18.07.2022 4000010100 Date de la p

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

7.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : > 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

7.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : > 4 hrs

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

7.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Liquide

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

7.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Liquide

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

7.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Liquide

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

7.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

SDS FR-AM - - 400001010100

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2 Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : 60 min

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

7.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : > 4 hrs

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

7.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Liquide

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

7.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : > 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 97 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

7.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

7.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Liquide

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

7.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Liquide

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les veux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

7.2.14. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Liquide

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

7.2.15. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Liquide

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

7.2.16. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Liquide

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

7.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

7.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques (ERC6c) / Utilisation industrielle de substances autres que solvants dans les transports (automobile / avion / véhicules ferroviaires) / adhésifs destinés à la construction industrielle (FEICA 7)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Station d'épuration des eaux usées	0	
Eau douce	0,000507mg/l	
Eau de mer	0,000052mg/l	
Sédiment d'eau douce	0,0488mg/kg de poids sec	
Sédiment marin	0,00502mg/kg de poids sec	
Sol	0,0937mg/kg de poids sec	

7.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques données dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les limites d'exposition applicables (indiquées dans la rubrique 8 de la FDS).

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

ES 8: Monomère utilisation / autre réactif utilisation pour PU, Époxy etc., Professionnel, Intérieur

8.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Monomère utilisation / autre réactif utilisation pour PU, Époxy etc., Professionnel, Intérieur
Substance	: 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine <u>NoCE:</u> 220-666-8 Numéro d'enregistrement: 01-2119514687-32

	01-2119514687-32				
Environ	Environnement				
CS 1	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice	ERC8c, FEICA 10			
Travaille	eur				
CS 2	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	PROC2			
CS 3	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.	PROC4			
CS 4	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5			
CS 5	Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	PROC14			
CS 6	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15			
CS 7	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9			
CS 8	Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13			
CS 9	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	PROC2			
CS 10	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.	PROC4			

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022

1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée: 03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

	Date d'impression 15.07.2024	
CS 11	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5
CS 12	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 13	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
CS 14	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3
CS 15	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3
CS 16	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a
CS 17	Application au rouleau ou au pinceau	PROC10
CS 18	Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles	PROC19
CS 19	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 20	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	PROC11
CS 21	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS 22	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	PROC11

8.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

8.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice (ERC8c) / Utilisation très répandue de substances autres que solvants destinées à la construction de bâtiments pour l'application en intérieur (FEICA 10)

Caractéristiques du produit (de l'article)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: 1.2 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Couvre les pourcentages de sub	ostance dans le produit jusqu'à 100 %.
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Quantité annuelle par site	: 1000 T
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	 Waste gases are treated by incineration or by an activated carbon filter Déchets gazeux traités dans des laveurs de gaz.
Traitement des déchets	: Liquid and/or solid waste is treated by incineration.
Traitement des déchets	 Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 0,21 m3/s

8.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: 1.2 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 4000010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

8.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: Numéro de la FDS: 18.07.2022 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article) Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %. Forme physique du produit : Substance liquide Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition Durée d'exposition < 1 hrs Durée Fréquence d'utilisation Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version E

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

8.2.14. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.15. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.16. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS:

400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.17. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée Durée d'exposition < 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.18. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles (PROC19)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.19. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.20. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles (PROC11)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.2.21. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

8.2.22. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles (PROC11)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 80 %

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

8.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

8.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice (ERC8c) / Utilisation très répandue de

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

substances autres que solvants destinées à la construction de bâtiments pour l'application en intérieur (FEICA 10)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Station d'épuration des eaux usées	0,00131mg/l (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Eau douce	0,000638mg/l (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Eau de mer	0,000066mg/l (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sédiment d'eau douce	0,0615mg/kg de poids sec (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sédiment marin	0,00636mg/kg de poids sec (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sol	0,0241mg/kg de poids sec (ECETOC TRA Environnement v2.0)	

8.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques données dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les limites d'exposition applicables (indiquées dans la rubrique 8 de la FDS).

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

ES 9: Flooring/duct relining, Professionnel, Extérieur

9.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Flooring/duct relining, Professionnel, Extérieur
Substance	: 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine <u>NoCE:</u> 220-666-8 <u>Numéro d'enregistrement:</u> 01-2119514687-32

Environnement			
Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice	ERC8f		
eur			
Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5		
Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a		
Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC8b		
Application au rouleau ou au pinceau	PROC10		
Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13		
Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles	PROC19		
	Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice eur Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées Application au rouleau ou au pinceau Traitement d'articles par trempage et versage Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des		

9.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

9.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice (ERC8f)

Caractéristiques du produit (de l'article)				
Couvre les concentrations allant j	Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 %			
Forme physique du produit	: Substance liquide			

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de 1.2 18.07.20

Date de révision: Numéro de la FDS: 18.07.2022 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Quantité annuelle par site			s articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition 100 T
·	ı trait	em	ent des déchets (y compris les déchets d'articles)
Traitement des déchets		:	During waste treatment exposure of the environment is not expected.
Traitement des déchets		:	Sludge must be disposed of to a waste incineration plant.
Traitement des déchets		:	Purificateur humide pour l'élimination des composants volatils des gaz résiduaires
Autres conditions affectant l'exposition environnementale			
Débit des eaux de surface réceptrices		:	0,21 m3/s

9.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)				
Couvre les concentrations allant	jusqu'à 80 %			
Forme physique du produit	Forme physique du produit : Substance liquide			
Quantité utilisée (ou contenue	dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition			
Durée	: Durée d'exposition > 4 hrs			
Fréquence d'utilisation	: Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an			
0 1:::				

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

9.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 %

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

9.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 %

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

9.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 %

Forme physique du produit : Substance liquide

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: 1.2 18.07.2022 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

9.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 %

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

9.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles (PROC19)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 %

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

9.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

9.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice (ERC8f)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Station d'épuration des eaux usées	0,000327mg/l (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Eau douce	0,000539mg/l (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Eau de mer	0,000055mg/l (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sédiment d'eau douce	0,0520mg/kg de poids sec (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sédiment marin	0,00536mg/kg de poids sec (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sol	0,0202mg/kg de poids sec (ECETOC TRA Environnement v2.0)	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

9.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques données dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les limites d'exposition applicables (indiquées dans la rubrique 8 de la FDS).

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: 1.2 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

ES 10: Flooring/duct relining, Professionnel, Intérieur

10.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Flooring/duct relining, Professionnel, Intérieur
Substance	: 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine <u>NoCE:</u> 220-666-8 <u>Numéro d'enregistrement:</u> 01-2119514687-32

01-2119514687-32				
Environnement				
CS 1	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice	ERC8c, FEICA 10		
Travaille	eur			
CS 2	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5		
CS 3	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a		
CS 4	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC8b		
CS 5	Application au rouleau ou au pinceau	PROC10		
CS 6	Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13		
CS 7	Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles	PROC19		
CS 8	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5		
CS 9	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a		

CS 10 Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) PROC8b à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

CS 11	Application au rouleau ou au pinceau	PROC10
CS 12	Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13
CS 13	Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles	PROC19

10.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

10.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice (ERC8c) / Utilisation très répandue de substances autres que solvants destinées à la construction de bâtiments pour l'application en intérieur (FEICA 10)

Caractéristiques du produit (de l'article)				
Couvre les pourcentages de substance	d	ans le produit jusqu'à 100 %. 80 %		
Forme physique du produit :	1	Substance liquide		
Quantité utilisée (ou contenue dans	Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition			
Quantité annuelle par site :		> 1000 T		
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)				
Traitement des déchets	:	Waste gases are treated by incineration or by an activated carbon filter Déchets gazeux traités dans des laveurs de gaz.		
Traitement des déchets	:	Liquid and/or solid waste is treated by incineration.		
Traitement des déchets	:	Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.		
Autres conditions affectant l'exposition environnementale				
Débit des eaux de surface : réceptrices	•	1 m3/s		

10.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)			
Couvre les concentrations allan	usqu'à 80 %		
Forme physique du produit	: Substance liquide		

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantités utilisées : > 1000 T

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

10.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 %

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantités utilisées : > 1000 T

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

10.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 %

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantités utilisées : > 1000 T

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 1.2 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

10.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article) Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 % Forme physique du produit : Substance liquide Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition Quantités utilisées : > 1000 T Durée Durée d'exposition > 4 hrs Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

10.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 %

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantités utilisées : > 1000 T

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

10.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles (PROC19)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 %

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantités utilisées : > 1000 T

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

10.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 %

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantités utilisées : > 1000 T

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

10.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 %

Forme physique du produit : Substance liquide

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantités utilisées : > 1000 T

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

10.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 %

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantités utilisées : > 1000 T

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

10.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantités utilisées : > 1000 T

Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 %

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Forme physique du produit

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

10.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article) Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

: Substance liquide

Quantités utilisées : > 1000 T

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: 1.2 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Couvre l'exposition allant jusqu'à <= 240 jours/ an

Date d'impression 15.07.2024

10.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles (PROC19)

Caractéristiques du produit (de l'article)		
Couvre les concentrations allant jusqu'à 80 %		
Forme physique du produit : Substance liquide		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	'	
. ,	e dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
. ,	<u>'</u>	

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Controll staff entry to working area.

Fréquence d'utilisation

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un équipement de protection individuel.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Use barrier cream regularly.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

10.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

10.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice (ERC8c) / Utilisation très répandue de substances autres que solvants destinées à la construction de bâtiments pour l'application en intérieur (FEICA 10)

Objectif de protection Estimation de l'exposition	RCR
---	-----

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Station d'épuration des eaux usées	0,0mg/l (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Eau douce	0,000507mg/l (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Eau de mer	0,000052mg/l (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sédiment d'eau douce	0,0488mg/kg de poids sec (ECETOC TRA Environnement v2.0)	
Sédiment marin	0,00502mg/kg de poids sec (ECETOC TRA Environnement v2.0)	

10.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques données dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les limites d'exposition applicables (indiquées dans la rubrique 8 de la FDS).

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

ES 11: Monomère utilisation / autre réactif utilisation pour PU, Époxy etc., Professionnel, Extérieur

11.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Monomère utilisation / autre réactif utilisation pour PU, Époxy etc., Professionnel, Extérieur
Substance	: 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine <u>NoCE:</u> 220- 666-8 <u>Numéro d'enregistrement:</u> 01-2119514687-32

Environ	Environnement		
CS 1	Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice	ERC8f, FEICA 14	
Travaille	eur		
CS 2	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	PROC2	
CS 3	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	PROC2	
CS 4	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3	
CS 5	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3	
CS 6	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.	PROC4	
CS 7	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.	PROC4	
CS 8	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5	
CS 9	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5	
CS 10	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

CS 11	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a
Г		
CS 12	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a
CS 13	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a
CS 14	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 15	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 16	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 17	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
Г		
CS 18	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
00.40	Annelia estan an vanila en an an mina e en	DDOOM
CS 19	Application au rouleau ou au pinceau	PROC10
22.22		DD0040
CS 20	Application au rouleau ou au pinceau	PROC10
22.21		DD0040
CS 21	Application au rouleau ou au pinceau	PROC10
00.00	Duluáviastion on debove d'installations industriales	DDOOLL
CS 22	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	PROC11
00.00	Bula falsa Barrara dalama diba ata Haifi da 1919 da 1919	DD0044
CS 23	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	PROC11
00.04	Dubyé disaktan an dahaya dibasta haktan a bada dahaya	DDOOLL
CS 24	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	PROC11

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

CS 25	Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13
00 20	Transment a articles par trempage of versuge	1110010
CS 26	Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13
CS 27	Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13
CS 28	Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	PROC14
CS 29	Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	PROC14
CS 30	Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	PROC14
CS 31	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS 32	Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles	PROC19

11.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

11.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice (ERC8f) / Utilisation très répandue de substances autres que solvants destinées à la construction de bâtiments pour l'application en extérieur (FEICA 14)

Caractéristiques du produit (de l'article)		
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.		
Forme physique du produit	: Substance liquide	
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)		
Traitement des déchets	 Vérifier que toutes les eaux usées sont collectées et traitées dans une station d'épuration. 	
Traitement des déchets	: Liquid and/or solid waste is treated by incineration.	
Traitement des déchets	 Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures. 	
Autres conditions affectant l'exposition environnementale		
Débit des eaux de surface	: 0,21 m3/s	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: 1.2 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

réceptrices

11.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours/ an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

1.2

Version Date de révision:

18.07.2022

Numéro de la FDS:

400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

11.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

11.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: 1.2 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Caractéristiques du produit (de l'article)

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition > 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Cutané - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les veux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: 1.2 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les veux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

11.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 4000010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 15 min

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.14. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.15. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: 1.2 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.16. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.17. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.18. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2

Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

11.2.19. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

11.2.20. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.21. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 15 min

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.22. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles (PROC11)

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 15 min

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.23. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles (PROC11)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 15 min

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2 Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.24. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles (PROC11)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 5 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 15 min

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.25. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.26. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

SDS FR-AM - - 400001010100

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version 1.2 Date de révision: 18.07.2022

Numéro de la FDS: 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.27. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.28. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.29. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 1.2 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.30. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: 1.2 18.07.2022 400001010100

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.31. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 4 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date 1.2 18.07.2022 400001010100 Date

Date de dernière parution: 09.07.2022 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.2.32. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles (PROC19)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition < 1 hrs

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Formation du personnel à propos des bonnes pratiques

Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures.

Persons who suffer from skin complaints or hypersensitivity reactions of skin should not work with this product.

Ensure all equipment is well maintained.

nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail.

Use extraction equipment if emissions occur.

In long-term processess where contact to substance cannot be excluded (e.g. filling and mixing operations), a very high level of containment (e.g. housing) is required.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure des contrôles intensifs de la surveillance de la gestion.

Cutané - efficacité minimale de 98 %

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 18.07.2022 400001010100 Date de la première version publiée: 1.2

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Tenir à l'écart des produits tabagiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Use barrier cream regularly.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Observe the rules usually applicable when handling chemicals.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas inhaler les vapeurs et aérosols.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure Extérieur

Cadres professionnels ou industriels : utilisation professionnelle

11.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

11.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice (ERC8f) / Utilisation très répandue de substances autres que solvants destinées à la construction de bâtiments pour l'application en extérieur (FEICA 14)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Station d'épuration des eaux usées	0,000327mg/l	
Eau douce	0,000539mg/l	
Eau de mer	0,000055mg/l	
Eau douce - intermittent	0,0520mg/kg de poids sec	
Sédiment marin	0,00536mg/kg de poids sec	
Sol	0,0202mg/kg de poids sec	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARADUR® 22962

Version Date de 1.2 18.07.20

Date de révision: Numéro d 18.07.2022 40000101

Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09.07.2022 40000101000 Date de la première version publiée:

03.07.2017

Date d'impression 15.07.2024

11.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques données dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les limites d'exposition applicables (indiquées dans la rubrique 8 de la FDS).

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.